

Résolution présentée par la délégation de l'Afrique du sud

Thème : Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne : Mise en place de mesures économiques d'aides aux pays en développement dans un but de transition écologique

L'Assemblée générale,

Reconnaissant	les enjeux du réchauffement climatique ainsi que l'urgence d'un engagement international.
Soulignant	les différents coûts élevés que représenterait la transition écologique et la difficulté de se développer économiquement tout en préservant l'environnement.
Notant	que les pays en voie de développement n'accepteront pas de renoncer à la prospérité dont jouissent actuellement les pays développés.
Affirmant	que le défi climatique et celui du développement humain ne doivent pas être résolus en opposant l'un à l'autre.
Propose	différentes mesures afin d'allier développement humain et écologie. Nous proposons ainsi, <ul style="list-style-type: none">- La création d'un fond climatique et d'un fond social, tous les deux supervisés par la Banque Mondiale. Ils auraient pour but de transférer les contributions des pays développés vers les projets ayant le plus de bénéfices sociaux, écologiques, économiques, prenant place dans les pays en voie de développement.- La fin des différents brevets intellectuels pour les pays en voie de développement.- la réduction des tarifs douaniers et la fin des aides indirects alloués aux secteurs économiques des pays développés entrant directement en concurrence avec les économies des pays en voie de développement.

Le texte en français fait foi.